



**PROCÈS-VERBAL  
DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
TENUE LE 5 AOÛT À 19H30**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil Municipal, tenue le 5 août à 19h30, à la salle municipale, sise au 1028, rang de l'Église à Saint-Eugène.

Monsieur le Maire Gilles Beauregard préside l'Assemblée et les conseillers suivants sont présents:

Siège #1 Marc-Antoine Leduc  
Siège #2 Catherine Daudelin  
Siège #3 Marie-Josée Déry  
Siège #4 Albert Lacroix

Absent(s) : Siège #5 Louiselle Trottier  
Siège #6 Norman Heppell

Tous formants quorum.

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBÉE**

Il est 19h36, Gilles Beauregard déclare l'assemblée ouverte.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil.

Il est proposé par Marie-Josée Déry, appuyé par Marc-Antoine Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant l'item varia ouvert.

1. **OUVERTURE DE L'ASSEMBÉE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
  - 3.1 Adoption du procès-verbal du 2 juillet 2024
4. **DÉPÔT DES RAPPORTS ET ADOPTION DES COMPTES**
  - 4.1 Dépôt des rapports
  - 4.2 Dépôt et adoption des comptes
5. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
  - 5.1 Offre de services pour l'audit au 31 déc 2024
  - 5.2 Colloque de zone ADMQ
  - 5.3 Munys - tableau de bord en gestion
  - 5.4 Transfert au fonds d'élection
6. **SÉCURITÉ PUBLIQUE, INCENDIE ET CIVILE**
  - 6.1 Embauche pompier volontaire Mathieu Beauregard
  - 6.2 Salaire administration lieutenant - Christian Lemelin
7. **TRANSPORT**

N° de résolution  
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL  
DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
TENUE LE 5 AOÛT À 19H30**

- 7.1 Radar pédagogique
- 7.2 Semaine de la sécurité ferroviaire
- 7.3 Nettoyage de fossé
- 8. HYGIÈNE DU MILIEU**
- 8.1 Aucun
- 9. SANTÉ ET BIEN ÊTRE**
- 9.1 Projet de regroupement OH Drummond, OH Victoriaville-Warwick et l'ORH de l'érable
- 10. URBANISME**
- 10.1 Avis de motion règlement # 364-2024
- 10.2 Adoption premier projet de règlement # 364-2024 afin de concorder au règlement MRC-88 du schém d'aménagement régional révisé de la MRC de Drummond.
- 11. LOISIRS ET CULTURE**
- 11.1 Remplacement de luminaires loisirs et caserne
- 11.2 Fonds de la ruralité - module de jeu
- 11.3 Fonds de la ruralité -Tennis et soccer
- 12. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 12.1 Aucun
- 13. CORRESPONDANCE**
- 14. VARIA**
- 14.1 Achats ordinateurs pour la bibliothèque et tablette
- 14.2 Formation d'éthique et déontologie
- 14.3 Supra Locaux
- 15. LEVÉE DE L'ASSEMBÉE**

**ADOPTÉ****3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX****3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 JUILLET 2024**

Il est proposé par Albert Lacroix, appuyé par Catherine Daudelin et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal du 2 juillet 2024 tel que présenté et rédigé avec dispense de lecture.

**ADOPTÉ****4. DÉPÔT DES RAPPORTS ET ADOPTION DES COMPTES****4.1 DÉPÔT DES RAPPORTS**

Les rapports suivants ont été déposé à la table du conseil :

Rapports des Pompiers :	7 sorties	3 144.81 \$
	Travaux	422 \$
	Pratique	0 \$

N° de résolution  
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL  
DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
TENUE LE 5 AOÛT À 19H30**

	Réunion officier	0 \$
	Formation	772.59 \$
Rapports des Premiers Répondants :	3 sorties	325 \$

sont déposés et classés au mérite.

125-24

**4.2 DÉPÔT ET ADOPTION DES COMPTES**

Il est proposé par Albert Lacroix, appuyé par Marie-Josée Déry et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les comptes courants à payer figurant sur les listes en annexe et d'en autoriser le paiement.

**Juillet 2024**

Facture incompressibles acquittées; Factures déjà approuvées par résolutions et Remboursement de taxes et autres	219 245.80 \$
Liste des factures à approuver	27 575.67 \$
Salaires	30 672.89 \$

**ADOPTÉ**

**5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

126-24

**5.1 OFFRE DE SERVICES POUR L'AUDIT AU 31 DÉC 2024**

Considérant que nous avons reçu une offre de Daniel Tétréault CPA inc pour l'audit des états financiers se terminant au 31 décembre 2024;

Considérant que l'offre de Daniel Trétréault CPA inc est plus abordable que le montant payé pour la firme FBL pour les audit se terminant au 31 décembre 2023;

Il est proposé par Marie-Josée Déry, appuyé par Catherine Daudelin et résolu à l'unanimité des conseillers

de mandater Daniel Tétréault CPA inc pour l'audit des états financiers se terminant au 31 décembre 2024 au montant de 9 900\$ plus taxes.

**ADOPTÉ**

127-24

**5.2 COLLOQUE DE ZONE ADMQ**

Considérant que les colloques de l'ADMQ sont une source de formation et de réseautage

Il est proposé par Catherine Daudelin, appuyé par Marc-Antoine Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers

d'autoriser la directrice générale à s'inscrire au colloque de zone de l'automne 2024 au coût de 143,72\$ et de payer les frais de déplacement.

**ADOPTÉ**

128-24

**5.3 MUNYS - TABLEAU DE BORD EN GESTION**

Considérant que l'ADMQ a créer un tableau de bord en gestion municipale pour ses membres;

Considérant que grace à cet outils il est possible d'avoir l'ensemble des obligations légales et règlementaires au même endroit;

Il est proposé par Marie-Josée Déry, appuyé par Catherine Daudelin et résolu à l'unanimité des conseillers

d'autoriser l'achat de Munys au coût d'activation de 405\$ pour la première année d'utilisation.

**ADOPTÉ**

N° de résolution  
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL  
DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
TENUE LE 5 AOÛT À 19H30**

129-24

**5.4 TRANSFERT AU FONDS D'ÉLECTION**

**Considérant qu'**en vertu de l'article 278.2 de la LERM, le conseil doit, après consultation du président d'élection, affecter annuellement au fonds les sommes nécessaires afin qu'il soit suffisant, l'année où doit être tenue la prochaine élection générale, pour pourvoir au coût de cette élection;

**Considérant que** le coût de la prochaine élection générale est présumé au moins égal au coût de la dernière élection générale ou de celle précédant cette dernière, selon le plus élevé des deux, sous réserve des mesures particulières prévues à la loi pour l'élection générale de 2021;

Il est proposé par Marc-Antoine Leduc, appuyé par Marie-Josée Déry et résolu à l'unanimité des conseillers

d'affecter au fonds de réserve pour les dépenses liées à la tenue d'une élection un montant de 1 550\$ pour l'exercice financier 2024 et que les fonds nécessaires à cette affectation soient puisés à même le budget de 2024.

**ADOPTÉ**

**6. SÉCURITÉ PUBLIQUE, INCENDIE ET CIVILE**

130-24

**6.1 EMBAUCHE POMPIER VOLONTAIRE MATHIEU BEAUREGARD**

Considérant que M. Mathieu Beauregard désire être pompier volontaire;

Considérant qu'il a été rencontré par le directeur incendie et les lieutenants;

Considérant qu'ils nous recommandent d'engager M. Mathieu Beauregard à titre de pompier volontaire apprenti;

Il est proposé par Marc-Antoine Leduc, appuyé par Marie-Josée Déry et résolu à l'unanimité des conseillers

de prendre en considération les recommandations du directeur incendie et d'engager M. Beauregard à titre de nouveau pompier volontaire apprenti pour un an, payable selon la grille en vigueur. Par la suite, si M. Beauregard désire toujours devenir pompier volontaire, la municipalité paiera la formation obligatoire et l'équipement selon les normes de la loi. À la suite de la formation, M. Beauregard s'engage à être disponible à titre de pompier volontaire pendant 2 ans, sans quoi il devra rembourser les frais de formation.

**ADOPTÉ**

131-24

**6.2 SALAIRE ADMINISTRATION LIEUTENANT - CHRISTIAN LEMELIN**

Considérant que le lieutenant, M. Christian Lemelin, accompli une portion de la tâche administrative du directeur incendie;

Considérant que nous n'avons pas de directeur adjoint en ce moment;

Il est proposé par Marie-Josée Déry, appuyé par Marc-Antoine Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers

d'accorder un salaire de gestion administrative au lieutenant Christian Lemelin au taux de 31.37\$/h soit le même salaire que lorsqu'il est en sortie feu, pour le travail de gestion administrative qu'il effectue et qu'il devra remplir une feuille de temps pour justifier les heures effectuées.

**ADOPTÉ**

**7. TRANSPORT**

132-24

**7.1 RADAR PÉDAGOGIQUE**

Considérant que nous avons obtenu une subvention du fonds de la sécurité routière PAFFSR de 10 509\$;

Considérant que nous avons obtenue les permissions de la part du MTMD afin d'installer des radars pédagogique sur la route 239;

N° de résolution  
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL  
DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
TENUE LE 5 AOÛT À 19H30**

Il est proposé par Marie-Josée Déry, appuyé par Catherine Daudelin et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter et d'installer 4 radars pédagogiques, soit un par entrée du village, 2 sur la route 239, 1 sur la route des Loisirs et 1 sur la route St-Louis pour un montant de 16 026 \$

**ADOPTÉ**

133-24

**7.2 SEMAINE DE LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE**

Attendu que la Semaine de la sécurité ferroviaire aura lieu au Canada du 23 au 29 septembre 2024.

Attendu que 229 incidents liés à des passages à niveau et à des intrusions se sont produits au Canada en 2023, entraînant 66 décès et 39 blessures graves évitables.

Attendu que l'éducation et l'information du public sur la sécurité ferroviaire (en rappelant au public que les emprises ferroviaires sont des propriétés privées, en sensibilisant le public aux dangers associés aux passages à niveau, en s'assurant que les piétons et les automobilistes sont attentifs et à l'écoute à proximité des voies ferrées et respectent le code de la route) réduiront le nombre de décès et de blessures évitables causés par des incidents impliquant des trains et des citoyens.

Attendu qu'Opération Gareautrain est un partenariat public-privé dont la mission est de travailler avec le public, le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et autres organismes pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire.

Attendu que le CN et Opération Gareautrain demande au conseil municipal d'adopter la présente résolution afin d'appuyer ses efforts soutenus déployés pour sensibiliser les gens, sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de notre municipalité.

Il est proposé par Marc-Antoine Leduc, appuyé par Catherine Daudelin et résolu à l'unanimité des conseillers Il est par conséquent RÉSOLU d'appuyer la Semaine nationale de la sécurité ferroviaire, qui se déroulera du 23 au 29 septembre 2024.

**ADOPTÉ**

134-24

**7.3 NETTOYAGE DE FOSSÉ**

Considérant que nous avons reçu une demande de nettoyage de fossé du 11e rang par M. Michel Bouthot;

Considérant qu'il doit effectivement être nettoyer ainsi qu'un tronçon de fossé du rang Brodeur et du rang Bibeau afin d'assurer un bon drainage de la fondation de la route;

Il est proposé par Albert Lacroix, appuyé par Marie-Josée Déry et résolu à l'unanimité des conseillers de faire nettoyer les troçons qui ont besoin d'être nettoyer par Daniel Plamondon Transport et Excavation au taux de 160\$/heure. Que le frais des travaux sera réparti entre les citoyens concernés à 50% et la municipalité à 50% tel que stipulé dans le règlement #373. Et que si des ponceaux doivent être changer en même temps que le nettoyage de fossé, le ponceau est à la charge du propriétaire et qu'il doit être sur place au moment des travaux afin de ne pas créer de retard dans les travaux, sans quoi la municipalité fera l'acquisition de ponceau aux frais du propriétaire.

**ADOPTÉ**

**9. SANTÉ ET BIEN ÊTRE**

135-24

**9.1 PROJET DE GROUPEMENT OH DRUMMOND, OH VICTORAVILLE-WARWICK ET L'ORH DE L'ÉRABLE**



**PROCÈS-VERBAL  
DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
TENUE LE 5 AOÛT À 19H30**

ATTENDU QUE l'Office d'habitation Drummond, l'Office d'habitation Victoriaville-Warwick et l'Office régional d'habitation de L'Érable demanderont l'autorisation de la ministre responsable de l'application de la Loi sur la Société d'habitation du Québec de se regrouper;

ATTENDU QUE ces offices ont présenté aux conseils municipaux de la Municipalité de Durham-Sud, de la Municipalité de L'Avenir, de la Municipalité du Village de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, de la Municipalité de Saint-Albert, de la Municipalité de Saint-Bonaventure, de la Municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover, de la Municipalité de Saint-Eugène, de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, de la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham, de la Municipalité de Saint-Guillaume, de la Municipalité de Wickham, de la Municipalité régionale de comté de L'Érable, de la Paroisse de Saint-Majorique-de-Grantham, de la Ville de Drummondville, de la Municipalité de Saint-François-du-Lac, de la Ville de Victoriaville et de la Ville de Warwick un projet de regroupement des trois (3) offices d'habitation et que les conseils municipaux ont alors manifesté leur accord de principe à la poursuite de cette démarche;

ATTENDU QUE les offices d'habitation présenteront, conformément à l'article 58.1 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (RLRQ, chapitre S-8), une requête conjointe au lieutenant-gouverneur du Québec pour la délivrance de lettres patentes confirmant leur regroupement selon les termes et conditions d'une entente de regroupement;

ATTENDU QU'il y a lieu d'émettre pour la Municipalité de Saint-Eugène une recommandation favorable à ce regroupement;

Il est proposé par Marie-Josée Déry, appuyé par Catherine Daudelin et résolu à l'unanimité des conseillers QUE le conseil recommande favorablement le regroupement de l'Office d'habitation Drummond, de l'Office d'habitation Victoriaville-Warwick et de l'Office régional d'habitation de L'Érable conformément à l'article 58.1 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec.

**ADOPTÉ**

**10. URBANISME**

**10.1 AVIS DE MOTION RÈGLEMENT # 364-2024**

Un avis de motion est donné par Albert Lacroix pour que soit adopté à une prochaine réunion un règlement # 364-2024 afin de concorder au règlement MRC-888 du schéma d'aménagement régional révisé de la MRC de Drummond.

**10.2 ADOPTION PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT # 364-2024 AFIN DE CONCORDER AU RÈGLEMENT MRC-888 DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉGIONAL RÉVISÉ DE LA MRC DE DRUMMOND.**

Le point est reporté à une séance ultérieure.

**11. LOISIRS ET CULTURE**

**11.1 REPLACEMENT DE LUMINAIRES LOISIRS ET CASERNE**

Considérant que certains luminaires ne fonctionnent plus et que d'autres sont allumés en permanence;

Considérant que nous avons besoin d'une nacelle pour le changement de ses lumières;

Considérant que c'est une occasion de moderniser ses luminaires en les passant au DEL, ce qui est moins énergivore et plus écologique

Il est proposé par Marie-Josée Déry, appuyé par Marc-Antoine Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder au changement des luminaires proposé selon la seule soumission reçue au montant de 2 800\$ plus taxes.

N° de résolution  
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL  
DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
TENUE LE 5 AOÛT À 19H30**

**ADOPTÉ**

137-24

**11.2 FONDS DE LA RURALITÉ - MODULE DE JEU**

Considérant qu'il est possible de soumettre une demande au fonds de la ruralité de la MRC de Drummondville pour une aide financière jusqu'à concurrence de 25 000\$ pour un projet local;

Considérant que le parc Lou Brouillard a grandement besoin d'un nouveau module de jeu suite au retrait de plusieurs modules qui étaient désuets;

Il est proposé par Marie-Josée Déry, appuyé par Marc-Antoine Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers de demander une aide financière au montant de 25 000\$ au Programme sur le Fonds de la Ruralité afin d'acheter un nouveau module de jeu pour le parc Lou Brouillard.

**ADOPTÉ**

138-24

**11.3 FONDS DE LA RURALITÉ - TENNIS ET SOCCER**

Considérant qu'il est possible de soumettre une demande au fonds de la ruralité de la MRC de Drummondville pour une aide financière jusqu'à concurrence de 25 000\$ pour un projet local;

Considérant que le terrain de tennis a besoin d'un rafraîchissement;

Considérant qu'on a reçu une demande d'ajouter un filet au soccer afin d'éviter que les ballons aillent dans le fossé;

Il est proposé par Albert Lacroix, appuyé par Marie-Josée Déry et résolu à l'unanimité des conseillers de demander une aide financière au montant de 25 000\$ au Programme sur le Fonds de la Ruralité afin d'offrir un rafraîchissement à notre terrain de tennis qui a besoin d'un nouveau sol et des filets coupe vent ainsi qu'un filet pour le soccer afin de garder les ballons sur le terrain.

**ADOPTÉ****13. CORRESPONDANCE**

Diverses correspondance sont lues au conseil et classées au mérite.

**14. VARIA**

139-24

**14.1 ACHATS ORDINATEURS POUR LA BIBLIOTHÈQUE ET TABLETTE**

Considérant que les ordinateurs de la bibliothèque aurait grandement besoin d'être changé;

Considérant que nous souhaitons offrir un service d'ordinateur en libre service à nos citoyens qui n'ont pas d'ordinateur à la maison;

Considérant qu'il existe un programme pour changer les ordinateurs des bibliothèques à moindre frais;

Il est proposé par Catherine Daudelin, appuyé par Marie-Josée Déry et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat de 4 ordinateurs pour la bibliothèque, ainsi que de 7 tablettes via le programme de l'OPEQ, pour un total d'environ 2 700\$ plus taxes.

**ADOPTÉ**

140-24

**14.2 FORMATION D'ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE**

Considérant que Mme Marie-Josée Déry et Mme Catherine Daudelin ont été élues au printemps;

Considérant que le cours de comportement éthique est obligatoire pour tous les nouveaux conseillers ou lors de renouvellement de mandat;

N° de résolution  
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL  
DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
TENUE LE 5 AOÛT À 19H30**

Il est proposé par Marc-Antoine Leduc, appuyé par Albert Lacroix et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'inscription à la formation d'éthique de Mme Marie-Josée Déry et Mme Catherine Daudelin au coût de 748.50\$ plus taxes.

**ADOPTÉ**

141-24

**14.3 SUPRA LOCAUX**

Considérant que nous avons une entente avec la ville de Drummondville pour l'utilisation des services de loisirs, des arts, de la culture et de la bibliothèque;

Considérant que nous avons reçue la facture pour 2024;

Il est proposé par Marc-Antoine Leduc, appuyé par Marie-Josée Déry et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement de la facture selon l'entente au montant de 35 814\$ plus taxes.

**ADOPTÉ**

142-24

**15. LEVÉE DE L'ASSEMBÉE**

Il est proposé par Marc-Antoine Leduc, appuyé par Albert Lacroix et résolu à l'unanimité des conseillers de lever l'assemblée. Il est 20h04.

Je, Gilles Beauregard, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de véto. »

\_\_\_\_\_  
Gilles Beauregard  
Maire

\_\_\_\_\_  
Marie-Eve Cholette  
Directrice générale / greffière-trésorière